

Une chronologie de l'éducation en français langue première en Colombie-Britannique

par Pierre Blouin

Les Canadiens-français vivent en Colombie-Britannique depuis de nombreuses années et, pendant tout ce temps, ils ont exigé que leurs enfants reçoivent une éducation en français. Même si certains élèves francophones ont pu assister à des cours donnés en français, ce n'est qu'en 1982, avec l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, qu'il est devenu un droit constitutionnel pour les parents francophones à faire instruire leurs enfants en français partout au Canada. (Note: Le programme francophone est complètement différent de l'immersion française. Le gouvernement provincial a l'obligation de fournir un programme francophone mais l'immersion française reste une option.).

1793 L'expédition d'Alexander McKenzie: 6 des 10 membres de son équipage sont des Canadiens-français (Doucette, Landry, Beaulieux, Bisson, Beauchamp et Contois).

1807 Un groupe de Canadiens-français fonde le Fort George, aujourd'hui Prince George.

1840-1842 125 personnes d'origine européenne vivent à Fort Victoria: 25 sont Anglais, 100 sont Canadiens-français.

1848 La Compagnie de la Baie Hudson ouvre une école française pour ses employés. La société utilisait toujours le français dans ses communications.

1848-1849 Les écoles religieuses françaises desservent les autochtones, les Métis et les enfants francophones.

1860-1890 Le clergé français, religieuses (Sœurs de Sainte-Anne de Québec) et prêtres, établit des écoles à Vancouver, Victoria, Kelowna, Mission, Williams Lake, Kamloops et Cranbrook. La seule façon pour les Canadiens-français d'obtenir l'éducation en français pour leurs enfants était de financer leur propre école.

1910 La première école française est ouverte à Maillardville, Coquitlam.

1951 Les deux écoles catholiques de langue française de Maillardville se sont mises en grève pour obtenir le transport gratuit, les manuels scolaires et le financement.

1954 La municipalité de Coquitlam exige que 44 ans d'arriérés d'impôts soient payés. Les écoles et les églises des Canadiens-français avaient été saisies par le gouvernement.

1967 W.A.C. Bennett, le premier ministre de la Colombie-Britannique, déclare qu'il n'y aura jamais d'écoles publiques francophones dans la province.

1977 Plus de 100 ans après la création d'un système scolaire public, le gouvernement reconnaît le droit des francophones à être éduqués en français.

1979 Le programme francophone (alors connu sous le nom de «programme cadre») est établi en Colombie-Britannique: 232 élèves sont inscrits dans neuf conseils scolaires.

1982 Adoption de la Charte canadienne des droits et libertés qui reconnaît le droit des Canadiens d'être éduqués dans leur langue maternelle, où qu'ils se trouvent au Canada.

1983 Ouverture de l'école Anne-Hébert à Vancouver, la première école autonome française en Colombie-Britannique.

1986 Création d'une nouvelle association provinciale de spécialistes de la FECB: Association provinciale des professeurs d'immersion et du programme cadre (APPIPC).

1986 Le conseil scolaire du Grand Victoria prend le contrôle de l'école Victor-Brodeur, sur la base militaire d'Esquimalt, ce qui en fait la deuxième école autonome française.

1987 La troisième école autonome française, l'école André-Piolat, ouvre à North Vancouver.

1993 La Fédération des enseignantes et enseignants de la C.-B. crée le Bureau des programmes et services en français et le Comité consultatif des programmes et services en français.

1995 Le ministère de l'Éducation annonce la création d'un conseil scolaire de langue française, le Conseil scolaire francophone-CSF (Francophone Education Authority/FEA). Le conseil d'administration est responsable de l'éducation en français langue première partout en C.-B.

1998 Le CSF assume la responsabilité de l'embauche de ses propres enseignants - la FECB crée un nouveau syndicat local (93): Association des enseignantes et enseignants francophones (ADEF). La section locale est maintenant connue comme le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique (SEPF).

2006 Le CSF offre le programme francophone dans 38 écoles de la province, dont 19 sont des écoles autonomes. L'inscription actuelle au CSF est 3 815 élèves, contre 1 800 en 1996, soit une augmentation de 112%.

Pierre Blouin a été coordonnateur du Bureau des programmes et services en français de la FECB de 2003 à 2007.

Source: Cette chronologie est basée en partie sur un document de la Fédération des parents francophones de la C.-B.